

## **Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 mars 2017.**

L'an deux mille dix-sept, le vendredi vingt-quatre mars à 20 heures et 15 minutes, le Conseil Municipal de la commune de Valleroy-sur-l'Ognon, s'est réuni en salle des délibérations, sur convocation légale.

La séance a été publique.

Etaient présents : Mmes BARDEY Stéphanie, STEMER Marie et Ms. CHETTOUH Bernard, CLERC Bertrand, DEJOUY René, JEUNE André, THOMAS Yvon.

Absents excusés : M DEMONET Fabien pouvoir donné à JEUNE André, JEAN-JOACHIM-EURASIE Patrick a donné pouvoir à STEMER Marie, Mme BAS Lucile.

Secrétaire de séance :

► **Validation du compte rendu de la réunion du 9 février 2017 :**

Aucune observation

- Avant de procéder au vote du 1<sup>er</sup> point, le temps d'imprimer les documents aux élus, le Maire propose de traiter l'établissement du bureau de vote pour les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017 : les deux tours sont abordés et décidés.

- Reprise de l'ordre du jour.

► **Validations des comptes de gestion et administratif des budgets 2016.**

Pour les votes des Comptes de Gestion et Comptes Administratif, seuls les membres du conseil présents en réunion peuvent voter, les procurations données ne sont pas comptabilisées.

### **A - Vote des Comptes de Gestion 2016**

Lecture des comptes de gestion 2016 du Trésorier M. LAPORTE.

On passe au vote pour le compte de gestion du Budget Principal :

Qui est pour : 7 voix,            contre : 0 voix,            abstention : 0 voix.

On passe au vote pour le compte de gestion du Budget Assainissement:

Qui est pour : 7 voix,            contre : 0 voix,            abstention : 0 voix.

### **B - Vote des Comptes Administratif 2016**

- 1) Budget Principal** : Lecture du compte administratif qui est identique au compte de Gestion du Trésorier M.LAPORTE.

Le doyen procède au vote, le maire ne prend pas part au vote.

On passe au vote pour le Compte Administratif 2016 du Budget Principal :

Qui est pour : 6 voix,            contre : 0 voix ;            abstention : 0 voix.

**2) Budget Assainissement :** Lecture du compte administratif qui est identique au compte de Gestion du Trésorier M.LAPORTE.

Le doyen procède au vote, le maire ne prend pas part au vote.

On passe au vote pour le Compte Administratif 2016 du Budget Assainissement:

Qui est pour : 6 voix, contre : 0 voix ; abstention : 0 voix

Un aparté a été faite sur le contrôle ANC (Assainissement Non Collectif) : rappel de la procédure, les factures et rapports seront transmis par le SIVOM de la Vallée.

Une étude est en cours en Mairie pour prise en charge de ces factures.

► **Délibération : Affectation des résultats de 2016 tous budgets.**

**Budget Principal :**

Le Maire informe le Conseil Municipal des résultats cumulés au 31 décembre 2016.

Pour la Section d'Investissement : déficit de – 2 195.94 €

Pour la Section Fonctionnement : excédent de 83 177.20 €.

Le Maire entendu, le Conseil Municipal décide d'affecter

- au compte 1068 la somme de : 2 195.94 €
- au compte 002 Recettes de Fonctionnement : 80 981.26 €

On passe au vote :

Qui est pour : 9 voix, contre : 0 voix ; abstention : 0 voix.

**Budget Assainissement :**

Le Maire informe le Conseil Municipal des résultats cumulés au 31 décembre 2016.

Pour la Section d'Investissement : déficit de - 134.68 €

Pour la Section d'Exploitation : déficit de - 1 932.00 €

Le Maire entendu, le Conseil Municipal décide de la reprise de ces résultats déficitaires

- au compte 001 Dépenses d'Investissement : 134.68 € €
- au compte 002 Dépenses d'Exploitation : 1 932.00 €

On passe au vote :

Qui est pour : 9 voix, contre : 0 voix ; abstention : 0 voix.

► **Vote des 4 Taxes**

Au vu du manque d'information sur ce dossier, le vote est reporté au prochain conseil.

► **Demandes de Subventions**

Le Maire expose aux membres présents les demandes de subventions des associations suivantes : PEP25 et le Foyer rural de Rioz.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de valider les demandes de subventions.

On passe au vote :

Qui est pour : 0 voix,            contre : 9 voix ;            abstention : 0 voix.

► **Devis travaux sylvicoles 2017**

Le Maire expose qu'il convient de réaliser des travaux sylvicoles sur 2017.

Ces travaux concernent les parcelles 12-16,13-15-et 22

Le Maire présente les devis reçus suivants :

○ Devis ONF : 9 529.52€ TTC

○ Devis DEVAUX et SARL PETITE FRERE : 7 973.68 € TTC

L'ONF sera garant du bon déroulement des travaux sylvicoles et de leur conformité quelque soit le prestataire de services.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

◇ De valider les devis DEVAUX et SARL PETITE FRERE : 7 973.68 € TTC

◇ D'autoriser le Maire à signer tous documents sur ce dossier

◇ D'inscrire les montants au budget principal 2017.

On passe au vote :

Qui est pour : 9 voix,            contre : 0 voix ;            abstention : 0 voix.

► **Questions et informations diverses**

L'internet sur Valleroy :

Montée en débit environ 20 méga en réception.

Arrivée de la fibre dans les maisons 2021-2024.

Eclairage public :

Subvention SYDED les travaux devraient commencés courant avril 2017.

Remplacement des éclairages existants et ajout du nouveau poteau rue des Planchottes jusqu'à la RD 267.

Travaux TP Demoulin :

Travaux de voirie et fossés, bene à verres, seront faits courant avril 2017.

### Loi NOTRé :

Les communes ayant un document d'urbanisme, ne pourront plus faire instruire les dossiers d'urbanisme à la DDT du Doubs mais seront contraint de les instruire eux-mêmes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

A l'heure actuelle, Baume Les Dames a un service ADS opérationnel.

La CC Doubs Baumoï envisage de créer un pôle ADS. Les études sont en cours, projet de bureau instructeur sur la CC Doubs Baumoï ou plusieurs ComCom ou PETR Doubs Central.

Le coût de ces actes sera répercuté sur les communes, alors que le service était gratuit à la DDT du Doubs.

Le SCOT et le PETR Doubs Central sont en cours de remaniement.

### Incendie à Valleroy :

Début de feu dans la cave de la maison du Vieille Houtaud (dimanche 19 mars).

### Caserne des Pompiers de Moncey :

Le projet de caserne est toujours d'actualité, les travaux devraient commencer rapidement la date de fin est prévue pour fin 2018.

### Chasse aux Œufs :

Cette animation est prévue pour le lundi 17 avril 2017 de 10h à 12h.

Les enfants de tous âges y sont attendus avec leurs parents.

Le conseil municipal offre un verre de l'amitié à la suite de cette animation.

### Cabine téléphonique :

Cette cabine située sur le mur de la Mairie sera retirée cette année.

Remerciements du FRIJEP pour la subvention accordée par la mairie de Valleroy.

Prochaine réunion le 6 avril 2017.

M. le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance, le 24 mars 2017

La séance est levée à 22 heures et 30 minutes.